

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 mars 2018

Délibération N° 1

**Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2018.**

En préambule à ce débat sur les orientations budgétaires, notre Groupe, tient à souligner, le travail de présentation réalisé par nos services municipaux sous l'égide de l' élu en charge des finances, documents qui s'améliorent encore cette année par la note de synthèse.

Notre intervention s'appuiera, donc, du contexte National, des enjeux territoriaux, et localement de son projet de budget pour 2018.

### **CONTRAINTES NATIONALES :**

De manière générale, nos collectivités locales, depuis ces quatre dernières années, ont été soumises à rudes épreuves.

Un rappel tout de même !

Les dotations versées par l'Etat, sont là, pour compenser les compétences que le législateur nous a transférées et pourtant...

Entre 2015 et 2017, de façon inédite dans l'histoire du pays, près de 11 Milliards d'€ sont soustrait à l'ensemble des collectivités.

**Au concret :** Notre Ville a perdu plus de 1,5 Millions d'€/ 3 ans.

Contraint par la loi à l'équilibre de nos Budgets...

Les élus locaux, ont procédé, en responsabilité et conscience à des choix draconiens :

- Réorganisation des services publics, mutualisation, transfère...
- Report de projet d'investissement
- Réduction de la masse salariale
- Maîtrise des subventions apportées

Comme élu que nous sommes, délégué ou adjoint, avec le Maire, son groupe majoritaire, nous avons actionné l'ensemble des leviers dont nous disposions, avec le « dilemme » et le souci de maintenir un service public garant de « qualité » portée à nos concitoyens.

Pourtant, nous avons été les principaux acteurs du redressement des comptes publics !

Puisqu'en 3 ans, la baisse du déficit de l'Etat, est pour 85%, le fruit des efforts consentis par les collectivités locales.

Aujourd'hui, Macron et son gouvernement, en remet ; comme on dirait « une couche », en exigeant des élus locaux qu'ils réalisent dans les 4 ans, 13 nouveaux Milliards d'€ d'économies.

Ce serait près de 25 Milliards d'€ en moins de 10 ans, dont se verraient privés nos services publics locaux ! C'est sans précédent !

C'est également la baisse de la taxe d'habitation sans précision aucune sur les compensations, au jour, d'aujourd'hui.

### Et cela pose une question immédiate :

- Notre gestion rigoureuse, la dynamique économique, on en fait quoi si cette taxe est globalement supprimée ?

### Fait nouveaux dans ces mesures d'austérités renforcées :

Ils comptent mettre les communes sous tutelles, en conditionnant le maintien de leurs dotations, fonction de leurs capacités à réduire leurs dépenses de fonctionnement à un seuil excessivement bas, de 1,2 %/an.

Ceci conduirait directement, à une dégradation des services ou à un transfert de charge encore plus lourd sur les familles.

### **Que restera-t'il, aux communes en termes de choix politiques ?**

C'est contraire à la constitution, qui par la décentralisation confère à la commune sa « libre administration », en restant l'outil démocratique de proximité.

Cette marche en avant, va dans un unique sens, celui, de la suppression de l'autonomie communale, chère, à notre république ?

Alors que c'est en ce lieu, que se structure 70 % des équipements publics de la Nation !

Et dans le même temps, l'abandon de l'ISF, le CICE pour les groupes les plus riches, les niches et ses évasions fiscales qui continuent...

C'est au bas mot, 103 Milliards d'€ sur cette seule année de consacrer à tous, sauf à l'intérêt collectif et qui ne contribue pas davantage, au « fameux objectif », de réduire la dette publique.

**C'est pourquoi les députés communistes, proposent** que les collectivités, au lieu de devoir supporter cette diminution, l'Etat, face « bon usage » de ces ressources, en augmentant les moyens de celle-ci de 10 Milliards d'€. « Oui » c'est possible l'argent est là !

### **ENJEUX DE TERRITOIRE :**

**ON ressent bien, par le nouveau projet de dépense en fonctionnement, avec sa progression proposée à 1,307 Millions d'€ par rapport à 2017, les incidences d'une ville en profonde mutation.**

#### **A court terme :**

Une ville qui cherche à requalifier son image, qui passe par une population nouvelle, des aménagements urbains conséquents, notamment sur la plaine de Floirac et la ZAC des quais ou « rive de Garonne ».

Qui se dote d'équipements à intérêt métropolitain tels l'école D. Mitterrand, la grande salle de spectacle « ARENA » qui vient d'ouvrir, enregistrant déjà plus de la centaine de spectacles et la relocalisation de la clinique du tondu sur ce site...

Où, une toute nouvelle dimension va s'opérer avec la construction lancée du futur pont « Simone Veil ».

Ces réalisations sont porteuses pour la ville, son avenir, quant à l'importance qu'elles revêtent au niveau d'une Entrée Sud et stratégique qui se matérialise pour Bordeaux-Métropole.

**L'image change**, cela conditionne autant de besoins nouveaux, auxquels il faut répondre, Mobilité, transport, logement, santé publique, dynamique économique, environnement...

#### **A moyen et long terme :**

Les projets de l'OIN- EUR atlantique vont accentuer en quelques sortes, cette marque de « fabrique ».

## **Il faut absolument, et dès à présent, défendre la possibilité aux familles modestes de pouvoir continuer à résider dans ces nouveaux quartiers !**

### Logement :

C'est pourquoi, l'accès aux logements pour ces familles, pour beaucoup de jeunes couples avec des revenus minimum ou nos retraités impactés par l'augmentation de la CSG se doit de devenir une nécessité politique sinon de les voir quitter la ville et s'exiler au delà de la barrière métropolitaine.

### Sur le domaine de la santé publique :

Parce que de plus en plus de familles sont en difficulté pour se soigner et régler les dépassements d'honoraires.

Autant la ville, ses habitants vont bénéficier de l'apport d'une Clinique privée, autant il serait utile de réfléchir, à l'accès pour une Maison de santé Municipale, en se préoccupant d'obtenir un secteur 1 important.

### L'Ouverture de L'ARENA et du Groupe Scolaire D.Mitterrand :

Réorganisation, réaffectation de personnel pour l'Ecole et net renforcement du Service de Police Municipale sont les conséquences d'un renforcement de publics différents arrivant sur nos berges de Garonne.

### Une politique de mobilité renforcée :

Quand bien même, M. le Maire intervient déjà !

**C'est pourquoi, il nous faut soutenir et ambitionner aussi de nouvelles exigences sur le regard porté et ses moyens par la Métropole !**

Certes, les accès par les berges sont compliqués par les travaux engagés du futur Pont, mais il faut que le soutien métropolitain continue de s'envisager en terme d'équipements pour éviter des axes stratégiques de circulation, tel celui de la Place Stalingrad à Auchan -Bouliac régulièrement engorgé.

On aura besoin de mode de transport efficace, rapide, Limitant le véhicule à l'Entrée Sud de cette Métropole.

### Il nous faut :

Des moyens qui innovent, par des mobilités modernes écologiques tels la solution de mobilité fluviale et une nouvelle ligne de BATCUB entre Pont de Pierre et la tête de pont « Simone Veil », ou encore par l'utilisation à accélérer de la voie BX-Eymet et déterminer son mode de transport.

## **PROJET DE BUDGET MUNICIPAL :**

« Oui » la Ville a su relever un certain nombre de défis !

Pour absorber les baisses significatives des dotations de l'Etat, afin d'éviter le risque d'une asphyxie budgétaire programmée, elle a été contrainte, après 9 années consécutives sans bouger ses taux, d'augmenter en 2017, la pression fiscale communale.

Et effectivement, nous avons été contraint à d'importantes restrictions des dépenses de fonctionnement.

Et si nous nous trouvons financièrement, dans une autre situation pour 2018, puisque notre épargne progresse que l'effet ciseaux n'est plus consenti, nous sommes loin d'être tranquille sur notre avenir alors que la dynamique économique de la Ville progresse.

C'est pourquoi et parce que l'effort remarquable du personnel à s'intégrer et qui a su s'adapter, il faut aujourd'hui et les années prochaines le récompenser.

Notre groupe est favorable à l'Accord collectif 2017-2020 et la revalorisation des indemnités et des remplacements de CUI par des emplois en CDD.

Certes par ces deux aspects, quelques ombres au tableau !

ET même si c'est un plus non négligeable pour les catégories « C », la revalorisation salariale va représenter que 3,2 % de leur prime.

Mais cet accord est un accord négocié, il faut le souligner.

Voilà pour les grandes lignes, notre avis, que l'ont souhaité constructif, à ce débat d'Orientation Budgétaire 2018.